

a eu amélioration sur ce point, nuit encore aux affaires. Je reviendrai plus tard sur ces questions.

A quoi il faut ajouter, ce qui est encore plus important, l'état d'esprit qu'ont créé dans la collectivité les vastes dépenses officielles et les perspectives de plus fortes dépenses encore. L'impression s'est répandue que les gouvernements peuvent créer l'argent à volonté et provoquer l'embauchage intégral au moyen de mesures financières, ce qui a le dangereux effet d'amoindrir un peu partout le sens de la responsabilité individuelle. En outre, le recours aux subventions et aux primes pendant la guerre a laissé l'impression que le Gouvernement peut combler toute insuffisance d'argent. Les salariés ne sont pas assez payés? Que le Gouvernement comble la différence. La compagnie ne réalise pas de bénéfices? Que le Gouvernement lui accorde une subvention afin d'éviter au consommateur le prix fort. Le cultivateur n'a pas suffisamment de revenu? Que le Gouvernement accorde là encore une subvention. Il me semble que ce serait là tenter l'impossible. Ceci me rappelle une histoire plutôt triviale qui, je l'espère, n'offensera aucun membre de la Chambre. Quelqu'un avait un merveilleux porcher, à qui il avait découvert un seul défaut. Il expliquait quel maître était cet homme dans son métier; il était présent lorsque les truies mettaient bas; il s'assurait que chaque jeune porc recevait la nourriture qu'il lui fallait, et le reste. Son seul défaut, c'est qu'il oubliait de soigner la truie.

J'ajouterai qu'en période de guerre, la situation que nous avons connue était en grande partie inévitable; or la situation se perpétue en période de paix. Il faut en sortir, sinon nous devons nous résigner à une économie dirigée. De toute part, se déclarent des grèves, s'élève le refus d'accomplir certaines tâches, et le reste. Cet état de choses est dû en partie à d'autres causes: soupçon, méfiance et que sais-je encore; mais il faut également l'attribuer au déclin généralisé du sens de la responsabilité individuelle et du ministre ne peut se dérober à sa part de blâme à cet égard.

Je citerai un exemple. Des ouvriers, autrefois employés dans les industries minière et forestière, ou dans l'agriculture, ont eu leur congé de l'armée ou des fabriques de munitions. Ils ont pris goût à vivre en société. Il arrive parfois qu'ils ne veulent plus retourner au travail auquel ils sont le plus aptes et qui leur permet de contribuer le plus efficacement à l'économie nationale. Il n'y a pas lieu de les blâmer; cependant, les chefs responsables, les chefs ouvriers, tout d'abord et, ensuite, le Gouvernement, se doivent de leur faire comprendre que nous ne saurions prospérer comme nation à moins que chacun pos-

sède le sens de la responsabilité qui l'incite à faire tout ce qu'il peut dans le domaine auquel il est le mieux adapté. Qu'on ne croie pas pour autant que j'oublie la responsabilité qui incombe au bailleur de fonds et au producteur, surtout à ce dernier. Lui aussi doit posséder à fond le sens de ses responsabilités; et, soit dit en passant, je m'unis à l'appel que lui a lancé le ministre, tout en déplorant qu'il ne lui soit pas venu en aide de façon plus tangible.

J'ai insisté sur le fait que seule la production peut assurer la sécurité sociale. J'ai foi en ce principe. Cependant, certaines observations entendues, en cette enceinte, semblent indiquer que leurs auteurs estiment qu'il suffit de voter des crédits pour obtenir tout ce qu'on veut. Combien la vie deviendrait facile s'il en était ainsi. Nous pourrions tous alors vivre dans le pays de cocagne décrit dans les termes suivants par W. S. Gilbert:

There lived a king, as I have been told,
In the wonder-working days of old,

Puis il décrit la vie dans ce royaume:

He wished all men as rich as he,
And he was rich as rich could be;
So to the top of every tree
Promoted everybody.

Sérieusement, toutefois, lorsque j'entends des honorables députés réclamer des dépenses, je me demande s'il est vrai que nous pouvons satisfaire à toutes nos exigences indépendamment des frais occasionnés. Parfois, j'estime que quiconque en doute nourrit des sentiments antisociaux, mais si ceux qui reconnaissent une certaine limite ont raison, les gens qui auront imprudemment et sans réfléchir répandu la doctrine que le Gouvernement peut dépenser indéfiniment seront véritablement les plus antisociaux.

Je signale, en outre, qu'à la Chambre, nous devrions ajouter foi à la sincérité de chacun de nos collègues. Récemment, l'honorable député de Rosetown-Biggan (M. Coldwell) m'a fort étonné lorsqu'il a dit:

Je sais que mes amis conservateurs-progressistes désapprouvent en principe plusieurs autres mesures favorables aux simples citoyens de l'Ontario.

De telles paroles m'irritent. Il est indigne de l'honorable député de parler sur ce ton. S'il tient à exprimer ces opinions, qu'il le fasse devant ses commettants.

Pendant que j'en suis à ce sujet, il y a une autre question que j'aimerais aborder. C'est un passe-temps très populaire à la Chambre, comme j'ai pu m'en rendre compte, que de laisser entendre que de 1930 à 1935, alors que notre parti était au pouvoir, il ne se souciait pas des besoins du pays à l'égard de la sécurité sociale. Je fais remarquer en passant aux honorables députés d'en face que nous avons hérité de la situation de 1930 à 1935